

REGLEMENT JEU COMPLET

« Grand Concours d'Eté 2015 : Publiez votre propre Bande-Dessinée ! »
L2014-26

ARTICLE 1 : OBJET DU JEU

A compter du 01/07/2015 au 01/09/2015 inclus Chapitre.com, SAS au capital de 4 000 000 euros, identifiée sous le numéro 493 469 985 RCS Paris, dont le siège social est situé 123, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, organise un jeu sans obligation d'achat intitulé « Grand Concours d'été 2015 : Publiez votre propre Bande-Dessinée ! », sur son site internet www.chapitre.com

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est ouverte à toutes les personnes à partir de 13 ans (sous réserve d'une autorisation parentale pour les mineurs) disposant d'une adresse de résidence en France métropolitaine. Ne pourront participer les membres du personnel (et leur famille) exerçant une activité au sein de la société Chapitre.com. Il ne sera admis qu'une seule participation par famille (même nom, même adresse). Les inscriptions incomplètes, contrefaites ou réalisées de manière contrevenant au présent règlement entraînent la disqualification du participant, l'annulation de sa (ou ses) participation(s) et de ses gains éventuels. En cas de participation frauduleuse (par exemple, création de plusieurs adresses e-mails avec la même adresse postale et le même nom), Chapitre.com se réserve également le droit d'entamer des poursuites pénales.

ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer, il suffit de déposer un manuscrit sur le site internet suivant : <http://jepubliemonlivre.chapitre.com> du 01/07/2015 au 01/09/2015 inclus. Le manuscrit doit être jugé conforme à la publication par le comité éditorial de jepubliemonlivre.chapitre.com et conformément aux critères énoncés à l'article 4 du présent règlement.

ARTICLE 4 : CRITERES DE CONFORMITE

La validation de la demande de publication du manuscrit par le comité éditorial de jepubliemonlivre.chapitre.com est fondée sur les critères suivants :

- le livre doit faire au minimum 20 pages
- le contenu du livre doit être légal
- le livre doit avoir un intérêt éditorial
- le livre doit respecter la mise en page définie par la charte typographique disponible sur le site.

L'auteur peut télécharger sur le site une maquette vierge disponible au format In design, Word, et Open suite et faire lui-même la mise en page. Chapitre.com est libre de refuser une demande de publication sans obligation de motiver ce refus, même dans le cas où Chapitre.com publie d'autres ouvrages que celui-ci.

ARTICLE 5 : DETERMINATION DU GAGNANT ET DOTATION

Le gagnant sera élu selon des critères éditoriaux ainsi que graphiques. Il se verra attribuer une dotation d'une valeur d'environ 500 euros (prix public) composée: - du tirage gratuit de 10 exemplaires papier de son ouvrage - du remboursement des frais de mise en page de l'ouvrage si l'option a été souscrite par l'auteur - du remboursement de la mise en vente sur les plateformes numériques si l'option a été souscrite par l'auteur – d'un pack de visibilité incluant une communication dans un email envoyée sur notre base de données clients, une

communication sur les réseaux sociaux ainsi qu'une visibilité sur la page d'accueil du site Chapitre.com.

ARTICLE 6 : PUBLICATION DES RESULTATS

Chapitre.com informera le gagnant par email à l'adresse électronique qu'il aura indiqué lors de la soumission du manuscrit au plus tard 3 semaines après la fin du concours. Le gagnant devra répondre dans un délai d'un mois à compter de la réception de ce message l'informant de son gain, sinon Chapitre.com contactera son suppléant. Si ce dernier ne répond pas dans un délai d'un mois, le lot sera à la libre disposition de Chapitre.com. Chapitre.com ne sera nullement responsable si les coordonnées postales des gagnants sont erronées. Dans ce cas, il n'appartient pas à Chapitre.com de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible ainsi que son suppléant, qui dès lors ne recevra pas son lot ni aucun dédommagement ni indemnité.

ARTICLE 7 : SOUSCRIPTION AUX OPTIONS DE MISE EN PAGE ET DE PUBLICATION

Seul l'auteur gagnant du présent jeu se verra rembourser ses frais de mise en page et de mise en vente. S'agissant des options payantes, sans obligation d'achat, de mise en page et de mise en vente sur les plateformes numériques, les participants recevront un devis par email de la part de Chapitre.com qu'ils sont libres d'accepter ou non.

ARTICLE 8 : DROITS D'AUTEUR

8.1 Ni la participation au présent jeu, ni le fait de gagner le dit jeu n'emporte cession des droits de propriété intellectuelle des auteurs à Chapitre.com. Cependant, si une maison d'édition partenaire propose, via Chapitre.com, un contrat d'édition à l'auteur, Chapitre.com agira alors en tant qu'agent de l'auteur auprès de cette maison d'édition et sera rémunéré à hauteur de 10% des droits d'auteur générés par le contrat d'édition.

8.2 Chaque participant s'engage sous sa responsabilité à ne pas copier tout ou partie d'une réalisation existante, et garantit l'originalité de sa réalisation. Les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication fondée, formulée par un tiers.

ARTICLE 9 : TEMOIGNAGE

Afin de servir de témoignage, le gagnant accepte par avance la publication par Chapitre.com de son nom ainsi que de son témoignage écrit ou oral sur tous supports graphiques, d'enregistrement magnétique, électronique, optique ou numérique (notamment site Web) sauf opposition adressée par écrit à Chapitre.com dans les 5 jours suivants la notification du gain.

ARTICLE 10 : DEPOT DU REGLEMENT ET RESPONSABILITE

Le règlement complet sera déposé auprès d'un huissier de la SCP Dominique Vermuse, huissiers de justice associés, à LENS (62) – 16 rue des 523 Déportés Juifs. Il sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande, en écrivant à Chapitre.com – Jeu L2014-26 «Grand Concours d'Été 2015 : Publiez votre propre Bande-Dessinée !» 123, boulevard de Grenelle, 75015 Paris, étant précisé que le règlement sera également disponible sur la page internet de Chapitre.com. La participation à cette opération implique l'acceptation totale de ce règlement. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone. Chapitre.com ne serait être tenu pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement imprévu, tout ou partie de l'opération devait être annulée, reportée, modifiée ou prolongée. Tous les cas non

prévus par le règlement seront tranchés par Chapitre.com, dont les décisions seront sans appel. Chapitre.com n'est pas responsable en cas : - d'intervention malveillante - de problème de liaison téléphonique - de problème de matériel ou logiciel - d'erreurs humaines ou d'origine électrique - de force majeure - de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu - problèmes liés à la livraison des lots (services postaux notamment)

ARTICLE 11 : FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais engagés pour la participation au jeu (hors souscription aux options de mise en page et de mise en vente qui restent à la charge des participants y ayant souscrit) seront remboursés sur demande adressée exclusivement par courrier à FRANCE LOISIRS – L2014- 26 « c'est l'été, écrivez ! » Vepex 5000 - 62070 ARRAS CEDEX 9. (Frais de timbre remboursés sur demande au tarif lent). Aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne sera prise en compte. Limité à une demande de remboursement par foyer. Toute demande de remboursement devra être envoyée dans les 10 jours suivant la participation et comporter, dès leur disponibilité, les documents exigés sur la base suivante. Afin de bénéficier des remboursements de sa participation, le participant devra joindre à sa demande, dès la disponibilité des documents concernés : - son nom, son prénom, son adresse postale et son adresse électronique - une photocopie de sa carte d'identité - la date et l'heure de sa participation - dès sa disponibilité, une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès. Cette photocopie fera office de justificatif de domicile. Étant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est expressément convenu que tout accès au Site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer au Jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

ARTICLE 12 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant en écrivant à l'adresse suivante : France Loisirs – L 2014-26 « c'est l'été, écrivez ! » Vepex 5000 - 62070 ARRAS CEDEX 9.

EXTRAIT DE REGLEMENT

Jeu sans obligation d'achat du 01/07/2015 au 01/09/2015 sur la page internet www.chapitre.com Pour participer : déposer un manuscrit sur la page <http://jepubliemonlivre.chapitre.com> Dotation : tirage en 10 exemplaires papiers, remboursement des frais de mise en page de l'ouvrage si l'option avait été souscrite par l'auteur, mise en vente sur les plateformes numériques remboursée si l'auteur a souscrit l'option, un pack de visibilité incluant un email à l'ensemble de notre base de données, une communication sur les réseaux sociaux ainsi qu'une visibilité sur la page d'accueil du site Chapitre.com, d'une valeur d'environ 500 euros. Le gagnant et les 5 suivants seront élus selon des critères éditoriaux et graphiques.

Le règlement est également disponible en écrivant à Chapitre.com – jeu L2014-26 « c'est l'été, écrivez ! » 123, boulevard de Grenelle, 75015 Paris (frais de timbre remboursés au tarif lent), étant précisé que le règlement est disponible sur la page internet de Chapitre.com. Le règlement complet peut être adressé à titre gratuit à toutes personnes qui en font la demande en écrivant à Chapitre.com – Jeu L2014-26 « c'est l'été, écrivez ! » 123, boulevard de Grenelle, 75015 Paris (frais de timbre remboursés sur demande au tarif lent)